A.S.S.G.A.

REUNION DE BUREAU du 16/10/2017

Etaient présents : Annick, Camille, Jean-Pierre, Julien, Karine, Lena, Olivier, Thomas, et Xavier.

Ordres du jour :

-préparation de l’A.G. du 17 novembre.

-vote du budget prévisionnel et énumération des projets pour l’année en cours.

-discussion sur l’organisation des championnats départementaux : mode « « standard ou « contest ».

-mise à jour de la liste des ouvreurs de salle.

-bilan financier et placements éventuels.

-préparation de la soirée « Halloween » du 18/10.

1°/ Préparation de l’A.G. du 17 novembre :

Après avoir prospecté comme convenu, Léna n’a pas trouvé mieux que l’établissement habituel : L’A.G. se déroulera à « La Montagne », à Arpajon, avec un menu plus « rustique : on retient au vote la « reblochonade », et le dessert «vanille-caramel ».L’apéritif et le café sont offerts respectivement par le Club et par le restaurant.  
Lors de l’invitation il faudra préciser qu’une réponse est exigée avant le 30 octobre et que nous demandons aux adhérents de signaler d’éventuelles intolérances afin de prévoir quelques menus de substitution.

On insistera également sur l’importance de l’horaire à respecter : accueil à 19 heures, et début de la séance à 19h15 précises ( l’A.G. se déroulera entre 19h15 et 20h et le service débutera dès 20h15).

Il faudra prévoir idéalement un diaporama « d’ambiance » et penser à vérifier le fonctionnement du matériel de vidéo-projection. (!)

La séance de l’A.G. comprendra : Le mot du Président, un rapport sur l’année passée, avec présentation du budget 2016/2017 et du budget prévisionnel pour l’année 2017/2018, en détaillant les différents projets pour cette année en cours, …enfin on procédera à l’élection du Bureau, de manière globale, les différents postes devant être attribués ultérieurement, lors de la première réunion de ce Bureau.

2°/Les projets :

a/ Organisation des championnats départementaux «séniors/ vétérans/ minimes » qui auront lieu le même jour, début avril.

(Il faudra penser à inviter le Maire !)

Le choix entre mode « standard » et mode « contest » n’est pas encore fait à ce jour.

b/ Aménagement du local de Lardy (sous les tribunes).

c/ Modification du mur de Lardy. Ceci représente des travaux importants pour lesquels un budget est provisionné depuis plusieurs années.

d/ Organisation d’une ou plusieurs sorties à Chamarande. C’est Xavier qui organise ce poste. Une journée « découverte  et  nettoyage » du site sera programmée, la Mairie fournissant les équipements ( gants, poubelles …)

Ces manifestations se font avec l’accord et le soutien du Département et de l’O.N.F.

e/ Organisation d’un stage de fin d’année, dont le thème est la découverte de l’escalade en site naturel .L’expérience de l’an dernier à Surgy peut servir de modèle pour un éventuel week-end.

f/ On pourra proposer un « parcours montagne » à Fontainebleau : déplacement de rocher en rocher, simulant une course d’arrête en montagne. Deux dimanches pourraient être consacrés à ce projet, l’un en automne (si le temps le permet), et l’autre au printemps.

g/ Sortie « nettoyage » du site des Fauvettes. Léna se chargera de l’information concernant la date de cet évènement.

h/ Les cours : Actuellement vingt adhérents qui étaient demandeurs sont pris en charge par Jérémy et Thomas.

Xavier soulève le problème des quelques « nouveaux » non encore validés « en tête », dont il faut parfois surveiller le comportement. Le nombre important de  nouveaux adhérents (54) rend difficile la formation de tous mais on note que qu’ils seront tous, à une ou deux exceptions près, autonomes en moulinette aux vacances de la Toussaint. On veillera l’an prochain à fixer au 30 septembre la date limited’inscription des nouveaux adhérents à former.

IL faudra prévoir un carnet de liaison informant les différents responsables de l’attribution des bracelets aux adhérents.

On confie à Léna la rédaction d’une newsletter précisant ceci :

-chacun doit avoir désormais son propre baudrier.

- seuls les porteurs du bracelet jaune peuvent grimper en tête.

-les formations auront pris fin à la rentrée mais des séances de perfectionnement seront proposées seront la disponibilité des bénévoles encadrants. (en plus des cours dispensés par Jérémy et Thomas).

Il faudra signaler également la fermeture du gymnase de Lardy pendant les vacances, et l’ouverture du site d’Arpajon, selon les disponibilités à contrôler sur le site.

3°/ Mise à jour de la liste des ouvreurs de salle :

Liste non encore finalisée à ce jour. Julien s’y emploiera très prochainement.

4°/ Bilan financier et vote du budget prévisionnel.

Notre Président déplore de ne pas être en mesure de donner tous les détails du bilan financier actuel car il manque des éléments d’écriture, des factures, etc.

Nous regrettons l’absence de Nadia qui s’était engagée à venir ce soir.

On sait cependant que les comptes sont positifs, avec un compte Livret « historique » qui date de l’activité de Jean-Do, et un compte courant contenant environ 23000 euros.

Julien se renseignera à la banque concernant les possibilités de placement, après avoir défini le montant à garder sur le compte courant pour les dépenses évaluées par le budget prévisionnel que nous allons voter.

Signalons que les sommes provisionnées, si elles semblent importantes, sont à la hauteur du projet de réfection du mur de Lardy, dont on espère qu’il se concrétisera dans les deux prochaines années. Ce projet ne pouvait pas aboutir tant que la Mairie de Lardy n’avait pas finalisé l’acquisition du gymnase mais ce sera chose faite au 01/01/2018.

Nous bénéficierons cette année de subventions majorées, du fait du nombre important d’adhérents. Pour la prise en charge des personnes atteintes d’autisme, 1500 euros nous sont attribués.

La somme disponible pour cette année est estimée à 20600 euros.

Nous avons voté le budget suivant :

-Cours et compétitions : 1500 euros

-entretien et matériel S.A.E (prises, cordes, modules, petit matériel…) : 5000 euros.

-matériel « extérieur » : 2000 euros.

-frais de fonctionnement (dont l’A.G. représente le poste majeur) : 1000 euros.

-formations : 1000 euros.

-animations (victuailles, boissons, déco ) : 500 euros.

- Sorties, évènements extérieurs : 2500 euros.

Il restera 7100 euros, s’ajoutant à la provision expliquée ci-dessus.

5°/ Préparation de la soirée Halloween :

La sonorisation sera assurée par Julien.

Annick et Jean-Pierre se chargeront des courses : On propose l’achat de quelques éléments de décor, de gobelets, assiettes, serviettes, gâteaux et boissons pour environ 15 personnes, sachant que les participants ont été invités à apporter quelques victuailles.

Nous espérons une nombreuse participation.

Le Président met fin à la réunion à 22h30.